



Communiqué de Presse

Nantes, le 03 décembre 2009

Le Noble Age réalise une augmentation de capital de 8.500.000 €

Entrée de Salvepar au capital, avec adhésion au pacte d'actionnaires

Le Groupe Noble Age, référence dans la prise en charge de qualité des personnes âgées dépendantes, annonce l'entrée de Salvepar à hauteur de 5,85 % du capital et de 3,60 % des droits de vote à l'issue d'un processus de placement privé. La prise de participation de Salvepar a pris la forme d'une augmentation de capital de 8.500.000 € par création de 500.000 actions nouvelles au prix de 17 € par action.

L'augmentation de capital a été décidée le 25 novembre 2009 par le conseil d'administration du Groupe Noble Age, agissant sur délégation de compétence de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 24 juin 2009 au terme de sa 17^{ème} résolution. La souscription de Salvepar à cette augmentation de capital est intervenue le 2 décembre 2009.

Pour le Groupe Noble Age, cette opération s'inscrit dans la continuité de sa politique active de développement sur le modèle existant, en contribuant au financement de nouvelles implantations.

« L'entrée de Salvepar au capital confirme la pertinence du modèle développé par Le Noble Age et ses perspectives futures de création de valeur » déclare Jean-Paul Siret – Président Directeur Général du Groupe Noble Age.

Conformément au plan de marche, cette opération couplée aux cessions d'actifs (murs) permet au Groupe Noble Age de poursuivre sereinement son développement en maintenant un bon équilibre de sa structure financière et en optimisant le coût et l'emploi de ses ressources.

Pour Salvepar, société cotée de capital développement ayant vocation à prendre des participations minoritaires dans des sociétés à forte croissance dont le capital est contrôlé, cet investissement dans le Groupe Noble Age s'inscrit dans une perspective de long terme : Salvepar a rejoint les actionnaires fondateurs en adhérant à leur pacte d'actionnaires. Les membres du pacte détiennent désormais 61,66 % du capital et 68,54 % des droits de vote de la Société¹. Salvepar entre au Conseil d'Administration du Groupe Noble Age en qualité de censeur².

¹ Les adhérents au pacte sont notamment les dirigeants et fondateurs du Groupe Noble Age ainsi que Groupama Centre Atlantique.

² Le collège de censeurs étudie les questions que le conseil d'administration ou son président soumet, pour avis, à son examen. Les censeurs assistent aux séances du conseil d'administration et prennent part aux délibérations avec voix consultative seulement, sans toutefois que leur absence puisse affecter la validité des délibérations. Ils sont convoqués aux séances du conseil dans les mêmes conditions que les administrateurs.



GROUPE
NOBLE AGE
Votre confiance nous engage

Résidences médicalisées et établissements de santé

L'Autorité des marchés financiers a considéré le 1er décembre 2009 que la réalisation de cette opération ne justifiait pas le dépôt d'un projet d'offre publique, conformément aux dispositions des articles 234-7 1°, 234-8 et 234-10 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers.

Pour la réalisation de ce placement privé, Le Noble Age a été conseillé par CALYON et Oddo Corporate Finance.

A propos du Groupe Noble Age : Fort de plus de 20 ans d'expérience, Le Noble Age concilie attentes individuelles, besoins collectifs et modèle économique pérenne au service d'une prise en charge de qualité des patients et des personnes âgées fortement dépendantes en France et en Belgique. A ce jour, le Noble Age dispose de 38 établissements pour un total de 3.562 lits. Le Noble Age inscrit son développement sur un marché en croissance forte et durable, lié notamment à l'évolution démographique attendue des seniors, du nombre de personnes dépendantes, et à une évolution sociologique favorable. L'action Le Noble Age est admise aux négociations sur le compartiment C d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0004170017.

A propos de Salvepar : Acteur de longue date du capital développement, Salvepar investit dans des entreprises performantes ayant des projets de développement dans des secteurs pérennes. La stratégie de Salvepar s'inscrit dans une optique d'investissement à long terme aux côtés d'actionnaires directement impliqués dans le développement de leur entreprise. L'action Salvepar est admise aux négociations sur le compartiment C d'Euronext Paris sous le code ISIN FR 0000124356.

Contacts :

Relations Investisseurs Le Noble Age Jean-Paul SIRET, Président Directeur Général contact@groupe-noble-age.com Tel : 02 40 16 17 92	Relations Investisseurs Salvepar Jacques PEDRERO, Directeur Général Délégué jacques.pedrero@salvepar.fr Tel : 01 41 02 06 98
Relations Presse Le Noble Age Jérôme Gacoin jgacoin@altdia.fr Tel : 01 44 91 52 49	Relations Presse Salvepar Jacques PEDRERO, Directeur Général Délégué jacques.pedrero@salvepar.fr Tel : 01 41 02 06 98